



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est le Réseau des Energies de Wavre, représentée par M. Boucquey Alexandre, ayant établi ses bureaux Rue Provinciale 265 à 1301 Bierges.

Le terrain concerné est situé Avenue du Guéret à 1300 Wavre et cadastré division 4, section A n°397H.

Le projet consiste en la démolition d'une fosse haute tension et la construction d'une cabine haute tension, et présente les caractéristiques suivantes :

- Dimensions : largeur de 1,45m sur 3,44m de longueur et 1,44m de hauteur,
- Matériaux : parement en résine et porte métallique de ton vert foncé
- Toiture plate.

L'annonce de projet est réalisée en application de l'article D.IV.40 du Code du Développement territorial : les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation.

Le projet s'écarte des prescriptions suivantes du permis d'urbanisation :

- La destination, l'implantation, la volumétrie et les matériaux.

Le dossier peut être consulté les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h 00 à 12 h 00 (dernier accueil à 11 h 45) à l'adresse suivante : place des Carmes, 2 à 1300 Wavre.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Madame Mélanie Colin), téléphone : 010/230.371, mail : urbanisme@wavre.be, dont les bureaux se trouvent place des Carmes, 2 à 1300 Wavre.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 25 février au 10 mars 2020 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 11 février 2020